



Sexto 2 - Architecte

Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

Critères:

- **Pertinence** : les éléments réflexifs sont tous en lien avec les étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Suffisance** : les éléments réflexifs sont nombreux et variés ;
- **Richesse** : les éléments réflexifs illustrent clairement la compréhension des étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Clarté** de la présentation.

Badge attribué à: [Cassandra Forcier](#)

Date de la demande: 2021-02-08 16:03:03

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dès qu'un cas d'autoexploitation juvénile est suspecté, il importe de déclencher la méthode Sexto. De cette façon, on s'assure de la bonne gestion de ces situations qui sont souvent complexes. Également, tous les jeunes qui font partie des situations doivent être rencontrés afin de colliger les informations pertinentes à transmettre aux policiers afin de structurer l'intervention dès le départ avec les rôles et intentions de chacun dans la situation. Le respect des étapes prévues dans la méthode Sexto s'assure de respecter la validité de certains éléments qui pourraient être utiles devant le Tribunal, le cas échéant. La méthode Sexto peut s'appliquer dès qu'un jeune impliqué fait partie de notre école même si l'instigateur se trouve à l'extérieur de notre établissement. Il importe d'encadrer et d'accompagner nos élèves dans cette démarche difficile, sans jugement et avec délicatesse. Il faut être prudent sur la méthode de collecter les informations, surtout lorsqu'il est question de l'instigateur pour que les policiers puissent faire efficacement leur travail.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les situations peuvent avoir des similarités ou des différences qui pourraient rapidement nous amener à mélanger les étapes à

faire pour une intervention efficace. Il est important de prendre le temps nécessaire à s'assurer de l'ordre à conserver. Le fait d'aller trop rapidement, par réflexe, pourrait nuire à la bonne continuité du processus au niveau judiciaire mais également au niveau psychosocial pour les élèves. Les acteurs de la situation doivent être identifiés rapidement et leur rôle aussi.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La collecte de données auprès des jeunes, surtout lorsque plusieurs sont impliqués. Bien que je n'aies pas le rôle d'enquête, ce genre de situation peut facilement nous amener à déterrer des histoires qui sont complexes et qui impliquent des jeunes de plusieurs écoles un peu partout sur le territoire. Il faut également restreindre le nombre d'adultes qui sont impliqués directement dans la situation pour s'assurer de la bonne gestion de cette situation.